



Compte-rendu de la réunion des clubs de RUGBY

Aÿ le 17 juin 2013

Etaient représentés AFRE, AY, CRAC, CRNA, ROOS, RUD, SAV, UFOLEP

Point sur la saison :

L'ensemble des clubs exprime sa satisfaction quant au déroulement de la saison, et souhaite repartir en 2013/2014 en conservant le système à deux poules actuel.

- Le SAV intégrera à sa demande la poule sud à la place de l'AFRE.
- Le CRAC annonce des effectifs en hausse avec plus de 30 joueurs la saison prochaine.
- Le CRNA a eu des difficultés, malgré un potentiel de 30 licenciés à mobiliser une équipe sur chaque rencontre. Julien annonce passer la main à Vincent Bobin qui sera présent à la réunion de rentrée.
- Le ROOS renouvelle ses remerciements à Aÿ pour son accueil lors des rencontres de la poule sud.

Le ROOS rappelle aussi l'objet du challenge de l'amitié, qui n'est pas une compétition de haut niveau, mais une pratique conviviale excluant la 'championnate'. Les équipes s'accordent à vouloir maintenir cet esprit. Cette pratique est en accord avec les valeurs défendues par l'UFOLEP et il est ici rappelé que chaque joueur doit être en possession d'une licence à jour.

Mêlées rappel de l'UFOLEP : En tant que fédération affiliée, l'UFOLEP se doit de faire respecter le règlement établi par la FFR, fédération délégataire. Le certificat médical spécifique devant être fourni par les joueurs de première ligne en FFR résulte d'une demande spécifique de leur assureur, mais n'apparaît pas dans le règlement. Ce certificat n'a pas à être produit pour l'instant en UFOLEP.

Nous sommes parfaitement conscients des risques auxquels peuvent s'exposer ces joueurs, et comprenons l'attention portée par les responsables sur ce point. L'accord passé entre les équipes du challenge, pour fixer avant le début de chaque rencontre comment les mêlées seront jouées est une réponse adaptée permettant de limiter ce type de risques, en fonction de l'appréciation des responsables issue de leur connaissance du niveau de jeu de leurs pratiquants, de leur forme et de leurs éventuelles blessures.

Rappel de la règle convenue : Les deux équipes conviennent avant le début de la rencontre de pousser ou non les mêlées. A tout moment du match l'une des équipes, ou l'arbitre peut demander de les simuler.

Âge des joueurs : le Challenge de l'amitié est un championnat adulte, l'âge minimum est de 18 ans révolus au 1^{er} septembre de la saison. Peuvent avec dérogation y participer des joueurs de 17 ans (certificat médical avec simple surclassement) voire de 16 ans (certificat médical avec double surclassement établi par un médecin du sport) Il est fait pour ces cas appel au jugement de l'entraîneur sur la capacité de jeunes à participer aux matches avec des adultes.

Terrain de Blériot : Les quatre clubs utilisateurs demandent à l'UFOLEP de provoquer une rencontre en septembre avec le service des équipements sportifs de la Ville de Reims. Les clubs formaliseront et feront remonter à l'UFOLEP leurs griefs et craintes avant cette réunion.

Tournoi à 7 de début de saison : Les clubs décident de le réorganiser le vendredi 13 septembre 2013 au stade Blériot de Reims/Bétheny.

La réunion de rentrée des clubs est fixée au **lundi 26 août 2013** au siège de l'UFOLEP Marne.

